



La Ville de Sens

vous informe

Sens, le 8 octobre 2018

Communiqué de presse

Objet : Mise en chômage des rus de Sens

Afin de lutter contre les risques d'inondation, la Ville de Sens prévoit chaque année une mise en chômage des rus Blin, Boutours, Mondereau, Gravereau et Monsalé pour permettre aux riverains leur entretien.

Du vendredi 12 octobre 2018 (fermeture des vannes) au lundi 29 octobre 2018 (ouverture des vannes), les rus auront leur débit réduit.

Un mauvais état d'entretien des cours d'eau peut accentuer, voire provoquer, des inondations. Des contrôles par les services de la Ville de Sens pourront avoir lieu à cette occasion.

Par un courrier en date de septembre dernier, les propriétaires riverains d'une ou plusieurs parcelles ont été informés par la Ville de Sens de leurs obligations d'entretien pendant la « mise en chômage ».

Ce que dit la loi : conformément aux dispositions des articles L 215-2 et L 215-14 du code de l'Environnement, il appartient aux propriétaires riverains d'une ou plusieurs parcelles de rus d'en assurer l'entretien. Cette obligation concerne le lit et la berge du cours d'eau et peuvent notamment consister en l'enlèvement d'embâcles ou de déchets, flottants ou non. De même, les branches des arbres en mauvais état sanitaire qui surplombent le ru doivent être élaguées et évacuées.

Cette opération est renouvelée tous les ans.

Contact :

Service Communication
Ville de Sens : 03.86.95.68.18

